

Compte Rendu de la Réunion du Conseil

Séance du vendredi 26 octobre 2012

Membres présents :

Frédéric ALEXANDRE, Viviane BIRARD, Jean- François CHIANTARETTO, Robert ETIEN, David FLACHER représenté par Nathalie COUTINET, Sébastien HOCK KOON, Bertrand LEGENDRE, Salah MEJRI représenté par M. SALVADOR, Dominique PLIHON, Andréas SOHN

Personnalités extérieures présentes:

Mireille DUNEZ SIMON



Invités permanents présents:

Eric BIDAUD, Sandrine CARON, Marie-Anne PAVEAU, Marie -José MICHEL

Membres absents :

Jean AUROUX (excusé), Nathalie ALLIZAN, Guillaume BRIDET, Gilles BROUGERE (excusé), Marie CORNU, Eric DESMONS, Jean- François d'IVERNOIS (excusé), Alexandra FERREIRA, Bernard GAZIER (excusé), John F.V. KEIGER (excusé), Samuel KOUASSI KOUAKOU, Michaela MARZANO, Mustapha MEKKI (excusé), Marguerite MOUTON, Anne- Catherine MULLER (excusée), Anne-Marie NARBOT, Françoise PALLEAU-PAPIN, Bertrand PULMAN (excusé), Jean-François SABLAYROLLES, Fatimata SY

ORDRE DU JOUR

-  Présentation et discussion du projet d'Érasme pour le prochain plan quinquennal
-  Préparation de l'élection du nouveau conseil, du nouveau directeur (trice) et du nouveau bureau d'Érasme

Dominique Plihon, Directeur de l'école doctorale Érasme, ouvre la séance à 9h40.

Il soumet le compte rendu de la réunion du Conseil du 19 juin 2012 à l'approbation du Conseil. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Dominique Plihon introduit ensuite le **premier point de l'ordre du jour qui concerne le bilan d'Érasme (2008 – 2012) et le projet d'Érasme (2014 – 2018)**. Il présente la dernière version du bilan et du projet de l'école doctorale qui seront soumis à l'AERES le 14 février 2013. Ces textes ont été présentés au Conseil scientifique de l'université, et ont fait l'objet de discussions lors de réunions précédentes du conseil de l'école doctorale.

Le périmètre de l'ED reste inchangé; toutefois, trois unités de recherche rattachées à Érasme auront fusionné (CENEL, CRESC, CRIDAF) pour le prochain plan quinquennal pour former une nouvelle unité, Pléiade.

Le projet de l'ED Érasme est construit pour atteindre les principaux objectifs d'Érasme, et répondre à l'évolution du PRES-SPC et à la préparation du Campus Condorcet.

L'ED propose une stratégie en 3 axes :

A/ Poursuivre et consolider les politiques menées par Érasme lors du dernier plan quadriennal.

Pour cela, il faut continuer à diversifier les sources de financement des doctorants, poursuivre les actions pour faciliter l'insertion professionnelle, et améliorer l'offre de formations. En effet, même si l'enquête de l'OVE montre que les doctorants sont satisfaits de l'ED, nous constatons que les doctorants en séjour à l'étranger, éloignés géographiquement et /ou salariés ne sont pas en mesure de venir assister à nos formations. Forte de ce constat, l'ED envisage entre autres de mettre en place une plate-forme de cours à distance.

Par ailleurs, l'ED souhaite améliorer la qualité des thèses et lutter contre l'échec. L'ED propose de mutualiser la prise de décision pour l'inscription et la réinscription en mettant en ligne une procédure d'évaluation/sélection des candidats.

La procédure comprendrait les 3 étapes suivantes :

1. Dépôt du dossier après avoir trouvé un encadrant, mise en ligne du mémoire de M2, rédaction d'un projet professionnel clair.
2. Evaluation du dossier par des commissions sous-disciplinaires. Les directeurs de laboratoires donnent également un avis sur la pertinence du dossier par rapport aux axes scientifiques de leur équipe.
3. La 3^{ème} étape sera de repérer les dossiers non pertinents pour notre école doctorale.

Jean-François Chiantaretto apprécie que l'on se préoccupe de la qualité des thèses mais s'interroge sur l'alourdissement du processus de recrutement (une commission supplémentaire).

Marie-Anne Paveau insiste sur le fait que nous devons améliorer les procédures d'inscription et de réinscription car nous avons plus de 50% d'abandons, y compris parmi les doctorants contractuels. Il faut peut-être commencer par éviter les inscriptions pour raisons administratives ; la procédure proposée devrait nous y autoriser.

Robert Étien précise que les problèmes diffèrent selon les disciplines. Il y a chez les juristes des traditions et des manières de faire qui leurs sont propres.

Dominique Plihon indique qu'il a cherché, avec le bureau de l'ED, à respecter et à prendre en compte les différences disciplinaires en ce qui concerne les thèses, mais fait remarquer que nous avons un problème commun à l'ensemble des doctorants, toutes disciplines confondues : c'est le taux élevé d'abandon des doctorants dont la proportion est inacceptable et révèle des problèmes sérieux quant à l'encadrement des doctorants.

Il suggère que la procédure proposée par le bureau soit évaluée au bout d'un an ou deux, et soit corrigée si nécessaire. Il insiste sur la nécessité d'agir, sinon l'université et le PRES réduiront le nombre de contrats doctoraux qui seront attribués à Érasme.

B/ Le 2^{ème} axe consiste à renforcer l'école de site sur Villetaneuse et éventuellement sur Bobigny avec le **projet de la Maison des doctorants**, prévu pour le prochain plan quinquennal. C'est l'idée d'un guichet unique pour que les doctorants puissent résoudre tous les aspects administratifs, mais aussi pour offrir un endroit de rencontre et d'échange aux doctorants sur le site de Paris 13. Ce projet représente la politique de site que souhaite mener l'école doctorale, avec l'appui du Conseil scientifique de l'université Paris 13.

Mireille Dunez-Simon salue l'énorme travail qui a été effectué par l'ED, mais pose le problème des moyens humains et matériels pour suivre ce qui est mis en place.

Plusieurs interventions indiquent qu'il faudrait s'assurer que l'université introduise une ligne avec des moyens financiers dans le plan d'établissement afin de garantir le financement de la Maison des Doctorants.

C/ Le 3^{ème} axe : poursuivre le rattachement au PRES SPC et préparer l'intégration au Campus Condorcet.

L'ED souhaite s'appuyer sur le PRES pour développer l'offre de formation.

A ce titre, elle compte développer un PhD. Program « Univers Numériques, Industries, Culture, Littéracies » qui serait une formation doctorale d'excellence adossée à des LABEX.

Les univers numériques peuvent concerner l'ensemble des doctorants de tous nos laboratoires et attirer des doctorants de l'extérieur.

P13 mettrait en place les formations disciplinaires de pointe; les formations méthodologiques seraient mutualisées avec ce qui existe chez Érasme et les formations transversales, en particulier professionnalisantes, seraient assurées au niveau du CFDIP, qui prépare actuellement l'ouverture de ses formations et de certaines formations des ED du PRES à tous les doctorants, contractuels et non contractuels.

Pour le PhD Program, il existe deux modèles : un modèle sélectif avec concours d'entrée et un autre modèle où la sélection s'effectue uniquement sur dossier en fonction du nombre de candidatures. Les représentants du PRES (réunion de travail sur la contractualisation des ED d'octobre 2011) sont favorables au second modèle. Bertrand Legendre indique que le

LABEX n'a pas encore abordé la partie formation. Pour l'instant, il est question d'utiliser nos ressources, de mutualiser nos formations pour les rendre visibles et accessibles aux doctorants.

La discussion porte ensuite sur l'intégration au Campus Condorcet. L'intégration à Condorcet est vue comme une opportunité avec entre autres la participation à des séminaires et la mise à disposition d'une bibliothèque très moderne.

Selon Marie-José Michel, il faut mettre en perspective la Maison des doctorants qui sera, sur le site de Villetaneuse, ce que sera le projet Condorcet pour les enseignants-chercheurs.

Il est souligné qu'il existe un décalage chronologique entre le PRES et le Campus Condorcet qui ne démarrera qu'en 2018.

Une réflexion est engagée et sera poursuivie pour assurer une bonne articulation entre les projets de l'ED et ceux du Campus Condorcet.

Le bilan et le projet de l'école doctorale, qui avaient été envoyés aux membres du Conseil dix jours avant la réunion du 26 octobre, sont approuvés par les membres présents du Conseil.

Dominique Plihon introduit le **dernier point de l'ordre du jour : la préparation de l'élection du nouveau directeur et du nouveau bureau de l'école doctorale**. Il annonce qu'il ne représentera pas sa candidature pour le prochain mandat car il partira en retraite en 2014. Il indique qu'il est important d'organiser cette élection avant la venue du comité de visite de l'AERES, fixée au 14 février 2013. Le mandat de Dominique Plihon s'achève en avril 2013. Il est essentiel qu'il soit accompagné de son successeur, et du nouveau bureau, pour présenter le projet de l'école doctorale au comité de visite de l'AERES.

Cette élection a vivement été conseillée lors de la présentation devant le Conseil Scientifique de P13.

Il est décidé d'organiser la prochaine réunion au mois de janvier 2013 (la date du 23 janvier est envisagée), et de mettre l'élection du directeur et du bureau d'Érasme à l'ordre du jour de cette réunion du Conseil.

La réunion est levée à 11h30.